Assemblée Générale du dimanche 18 septembre 2022

Le président Zufferey Blaise ouvre la 154ème assemblée générale de notre confrérie, il est 11h28.

Le président salue et remercie les membres pour leur nombreuse participation. Il explique que la salle de gymnastique a été choisis pour cette journée car les travaux de rénovation de la salle bourgeoisiale ne sont pas terminés.

Le comité s'est attelé à la tâche de préparer cette assemblée générale avec toute l'attention dont elle se doit. Il rappelle que cette assemblée en principe a toujours lieu le troisième dimanche de janvier. Mais cette année, la situation sanitaire encore un peu particulière du début d'année, nous a contraint à nouveau de la déplacer. Le comité se réjouit de passer un agréable moment ensemble.

L'assemblée a été convoquée par secrétaire Terrettaz Julien. Les inscriptions pour le repas sont pour la grande majorité entrées dans les délais.

La liste des personnes excusées est la suivante : Amacker Mathias, Aymon Loic, Bagnoud Julien, Buercher Guido et Frédéric, Elsig Nicolas, Fagioli André, Favre Christian et Francois, Jeanbourquin Jérémy, Monnet Patrice, Mounir Fernand, Rey André et Blaise, Sermier Luc, Siggen Samuel, Tschopp Benjamin, Zufferey Cyrille,Denis, Etienne, Frédéric, Marco, Marcelin, Maxime, Pierre-André et Rémy

L'année 2021 a été marquée par le décès d'un confrère :

- Zufferey Bernard de Mottec (de 1940), le mercredi 14 juillet 2021, à l'hôpital de Sierre

L'assemblée se lève et observe une minute de silence en sa mémoire.

Le président invite les membres à avoir une pensée pour les confrères qui, pour des raisons de santé, n'ont pu être des nôtres, aujourd'hui.

Le président nous remémore notre dernière Fête-Dieu du jeudi 3 juin 2021 :

Aux vues de la situation sanitaire, il n'a pas été possible d'installer notre habituel reposoir, la procession a également été annulée. La diane de la fanfare ainsi que le défilé des tambours ont quant à eux pu avoir lieu.

Seule une petite délégation de l'armée 21 a été autorisée à protéger le Saint-Sacrement à l'église.

La messe a été célébrée par le curé Mayoraz Frédéric, le traditionnel apéritif n'a lui pas pu être servi aux fidèles présents à la cérémonie.

Le président nous présente l'ordre du jour comme indiqué sur la convocation soit :

1. Lecture du protocole de l'assemblée du 3 octobre 2021
2. Lecture des comptes 2021

3. Rapport des vérificateurs
4. Cotisations 2022
5. Admissions – démissions
6. Nominations statutaires
7. Vigne des Bernunes
8. Parade
9. Modification et approbation des statuts de la confrérie
10. Divers

L'ordre du jour est soumis à l'assemblée est accepté à l'unanimité par main levée.

1. Lecture du protocole de l'Assemblée du 3 octobre 2021

Notre secrétaire Terrettaz Julien nous donne lecture du compte rendu de notre dernière assemblée générale. Le protocole est soumis à l'assemblée qui l'accepte. Zufferey Blaise remercie le secrétaire pour la lecture et la rédaction.

2. Lecture des comptes 2021

La parole est donnée à Oggier Frédéric, notre trésorier, pour la lecture détaillée de nos comptes.

Total des recettes	Fr.	7133,08
Total des dépenses	Fr.	8338,36
Baisse de la fortune	Fr.	-1205,28
Fortune au 31.12.2021	Fr.	26'330,43

Les comptes ne suscitent aucune question et le président passe la parole aux vérificateurs des comptes.

3. Rapport des vérificateurs

Suite à leur lecture, les vérificateurs invitent l'assemblée à donner la totale décharge au comité. L'assemblée les accepte à l'unanimité.

Blaise Zufferey remercie les vérificateurs pour leur contrôle méticuleux et remercie Oggier Frédéric pour la parfaite tenue des comptes.

4. Cotisations 2022

Le comité propose de maintenir le montant de la cotisation à Fr. 70.-. En effet, selon les comptes 2021, il apparaît que ce montant est suffisant pour équilibrer notre budget.

5. Admissions - démissions

Cette année nous avons aucune démission. Le comité, à ce jour, n'a reçu aucune demande d'admission.

Notre confrérie compte ainsi, au début de l'année 2022, 71 confrères.

6. Nominations statutaires

Le président porte à la connaissance de l'assemblée qu'aucune modification du comité ainsi que dans les rangs de nos vérificateurs des comptes n'est à envisager pour les deux prochaines années.

L'assemblée par ses applaudissements reconduit le comité et les vérificateurs des comptes actuellement en place.

7. Vigne des Bernunes

Dès 2007, notre vigne, d'une surface totale de 461m2, composée de 380 m2 chardonnay et de 81m2 de muscat, a été travaillée par nos confrères ainsi qu'avec le soutien indéfectible de Favre Christian. Le raisin est livré à la cave Vieux Salquenen de Kuonen Gregor.

La taille a eu lieu le samedi 6 mars 2021 et les vendanges le mercredi 13 octobre 2021. En remerciement pour les travaux de 2020 et 2021, nos seize valeureux travailleurs ont été invités à une raclette le 12 novembre 2021 au local des pompes de Chippis et se sont vu remettre deux bouteilles d'excellents nectars en remerciement pour leur travail.

En l'absence de Favre Christian Blaise Zufferey nous lit quelques mots concernant les travaux sur notre vigne. Il remercie Christian Favre et François pour les différents travaux dont il s'est chargé ainsi que de la surveillance et du coaching dont il nous a fait bénéficier tout au long de la saison.

Le comité propose de reconduire ce mode de fonctionnement et afin de préparer au mieux la saison prochaine le comité fera circuler parmi l'assemblée une liste sur laquelle les membres peuvent s'annoncer pour participer aux travaux. Le comité prendra contact avec les volontaires pour l'exécution des travaux.

8. Parade

Les nouveaux responsables de la Parade, Zufferey Killian et Valentin ont su relever le défi. En effet, malgré que la Parade ait dû être réduite pour la deuxième fois les décisions ont été prises face à la situation sanitaire, toujours critique. Le président tient à remercier le commandant Zufferey Jérémie, le chef tambour Zufferey Valentin, l'armurier Zufferey Killian, ainsi que les quelques paradeurs pour leur bon comportement durant la cérémonie religieuse. (2 portes drapeaux, 8 militaires et 7 tambours),

9. Modification et approbation des statuts de la confrérie

La banque Raiffeisen de Sierre et Région nous a exigé d'apporter certaines modifications à nos statuts, pour y faire figurer des articles de loi et des termes plus appropriés pour les sociétés, de ce fait nous avons pris également l'initiative de moderniser nos statuts.

Une commission ad hoc, présidée par notre secrétaire Terrettaz Julien a été mise sur pieds. Elle est composée de Terrettaz Julien, Fagioli André, Zufferey Jean-Marc et Zufferey Stéphane.

Le président donne lecture de la proposition de modification formulée par la commission ainsi que les commentaires relatifs. Il tient également à informer que cette proposition est soutenue par le comité dans son intégralité.

Le comité a distribué à chacun une copie papier de cette proposition.

La proposition est soumise au vote par main levée et est acceptée par 30 oui, 0 refus et deux abstentions.

Le président remercie les membres pour la confiance témoignée et adresse également les remerciements du comité à la commission pour leur excellent travail.

10. Divers

La parole est maintenant à l'assemblée mais aucune prise de parole n'est signalée.

En conclusion, Blaise tient à remercier :
- le Conseil Communal pour le subside qu'il nous alloue ainsi que le subside pour la Parade,
- Zufferey Valentin et Zufferey Killian pour l'organisation de la parade,
- les participants à la Parade particulièrement Zufferey Valentin, chef tambours et Zufferey Jérémie commandant
- toutes les personnes qui nous donnent un coup de main pour la bonne marche de notre confrérie
- toutes les personnes qui ont travaillé à la vigne ainsi que notre conseiller Favre Christian
- Basili Benoit pour la numérisation du film du 125ème
- ses collègues du comité pour leur travail, leur énergie et leur amitié.

Notre secrétaire Terrettaz Julien donne lecture du menu et des vins.

Apéritif : Fendant de Jeremy Zufferey

Pâté en croûte et garniture de salade / Petite Arvine de Frédéric Zufferey

Filet de cerf sauce myrtille, polenta bramata, choux rouges et garnitures chasses
Assemblage Chènndâ de René-Pierre Zufferey

Choix de fromages / Païen de Romain Favre

Panna cotta des chefs

Le président clôture cette 154ème assemblée de notre confrérie invite l'assemblée à partager l'apéritif, il est 12h41.

Le président
Zufferey Blaise

Le secrétaire
Terrettaz Julien